

1 - MISSION

Assurer le bon fonctionnement, l'entretien, la sécurité et l'exploitation des installations de remontées mécaniques au niveau mécanique, électrique dans le respect de la réglementation et dans le cadre de la politique de développement du domaine skiable définie par la Direction de DSD Assurer le pilotage et l'encadrement du personnel des remontées mécaniques

2 - ORGANIGRAMME

Rattachement direct au Directeur Opérationnel

3 - CONTEXTE ORGANISATIONNEL

- Poste permanent
- Basé sur Superdévoluy avec des déplacements fréquents sur le site et occasionnels à l'extérieur
- Forte disponibilité

4 - ACTIVITES PRINCIPALES

5.1 Technique métier

- Appliquer et faire appliquer le Règlement d'Exploitation, le Règlement de Police, les guides techniques RM1, RM3, RM5, le guide des Tapis de montagne et les notices constructeurs
- Être l'interlocuteur du STRMTG et des bureaux de contrôle
- Proposer à la Direction la stratégie RM et contrôler sa mise en œuvre
- Veiller à la sécurité des RM (entretien des appareils, conformité, grandes visites ...)
- Optimiser l'utilisation des RM de l'ensemble du DS au regard des attentes de la clientèle
- Décider de l'ouverture et de la fermeture au public des installations en fonction des horaires et des conditions d'exploitation
- Gérer les accidents clients (mise en œuvre du plan de secours avec le service des pistes)
- Avoir la capacité de coordonner la mise en œuvre des mesures de fonctionnement dégradé ou exceptionnel (marche thermique, sauvetage téléporté...etc)
- Communiquer immédiatement à l'autorité compétente les incidents qui pourraient compromettre la sécurité des appareils de remontées mécaniques et tous les accidents
- Veiller à la bonne tenue des registres d'exploitation
- Garantir la traçabilité opérationnel (REX)
- Veiller au suivi des outils de gestion du bon fonctionnement des équipements
- Contribuer à l'ingénierie des projets d'investissements des RM, en coordination avec la Direction, puis en assurant le suivi de ces chantiers
- Assurer le respect des dispositions techniques contenues dans la délégation de service public
- Garantir le respect des budgets : propositions budgétaires et suivi mensuel
- Garantir une relation partenariale avec les services de l'administration et les fournisseurs stratégiques

- Piloter et animer le Système de gestion de la Sécurité et en garantir la conformité
- Identifier les besoins en ressources humaines et matérielles nécessaire à l'exploitation des remontées mécaniques
- Superviser le planning du personnel
- Assurer le fonctionnement opérationnel : suivi de la performance des équipes et de la circulation de l'information
- Veiller à ce que les travaux ou les appareils réalisés répondent aux normes de sécurité et de qualité ainsi qu'aux spécifications techniques
- S'assurer que les appareils sont entretenus conformément aux procédures internes, aux notices techniques des constructeurs et à la réglementation en vigueur
- Réaliser le suivi des dossiers administratifs de la maintenance des installations au fil du temps (visites périodiques de contrôle et d'entretiens)
- Planifier les opérations et estimer les coûts
- Assurer les achats, le suivi des commandes et les relations avec les fournisseurs
- Participer à l'amélioration du service au travers des engagements règlementaires, environnementaux, satisfaction clients, normatifs de l'entreprise.

5.2 Management

- Appliquer et faire appliquer la politique managériale de DSD
- Assurer la gestion du personnel en veillant à utiliser au mieux les compétences, en concertation avec le Directeur d'opérationnel
- Assurer le suivi des heures et gérer les absences
- Animer l'équipe en développant la prise de responsabilités et le respect des engagements individuels et collectifs pour améliorer les performances ; proposer des améliorations d'organisation de son équipe
- S'assurer que les personnels possèdent les compétences nécessaires à l'exécution des missions qui leur sont confiées
- Participer et animer les formations du personnel et identifier les besoins
- Participer au recrutement du personnel
- Réaliser les différents entretiens professionnels
- Garantir le maintien d'un bon climat social dans son équipe
- Veiller au respect des règles de gestion du personnel et à l'application des règles de sécurité (exemplarité)

5.3 Communication

- Rendre compte à sa hiérarchie de tout dysfonctionnement sur son domaine, tant au niveau technique qu'organisationnel et social
- Assurer le suivi de la performance de son secteur et communiquer à sa hiérarchie
- Communiquer avec les chefs de secteur et les équipes opérationnelles
- Communiquer avec les autres services de l'entreprise

5.4 Sécurité Environnement

- Appliquer et faire appliquer les consignes sanitaires et de sécurité
- Participer aux formations sécurité voire les animer
- Détecter les situations dangereuses, les traiter immédiatement et/ou faire remonter l'information
- Proposer des améliorations pour la sécurité du travail

- Trier les déchets et s'assurer que son équipe trie les déchets et garde les locaux de travail propres et rangés
- Avertir son responsable en cas de constat d'une pollution

5 - FORMATION / EXPERIENCE

- Bac + 3/5 technique /mécanique ou expérience équivalente. Formation intégrant les aspects fondamentaux et actuels de l'électricité et de la mécanique
- 5 à 10 ans d'expérience sur un poste de management d'une unité industrielle ou technique
- Expérience du milieu montagnard et des remontées mécaniques

6 - COMPETENCES

7.1 Techniques

- Très bonnes connaissances techniques RM,
- Capacité à se déplacer à skis
- Connaissance du milieu montagnard et du domaine d'activité
- Autonomie en micro-informatique (Word, Excel et applications spécifiques métier)

7.2 Humaines / Relationnelles

- Aptitude à manager, organiser, communiquer et motiver les hommes
- Aptitude à travailler avec des entreprises extérieures
- Bon relationnel interne / externe.
- Aptitude à résoudre des problèmes et proposer des améliorations
- Être à l'écoute, savoir être

7.3 Compétences communes / transversales

- Technique / Sécurité / Réactivité et Adaptabilité / Travail en équipe
- Connaissance des normes de travail / Adhésion aux projets de l'entreprise / Relation Client

7.4 Comportement général

Valoriser l'image de la station et de l'entreprise tout en observant une obligation de réserve, de discrétion et de stricte confidentialité